
Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et l'Assurance retraite s'engagent pour faciliter l'accès au droit des assurés

Paris, le 21 juin 2018

L'Assurance retraite Île-de-France et le service social du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ont signé, le mercredi 20 juin 2018, une convention de partenariat afin de confirmer les nombreuses expérimentations engagées. L'objectif : faciliter l'accès au droit en matière de retraite pour les assurés résidant en Seine-Saint-Denis dont les situations nécessitent une prise en charge et un accompagnement renforcés (absence ou risque de rupture de ressources, fragilité sociale).

Cette convention s'articule autour de 3 axes :

- Favoriser les échanges entre le service social du Conseil départemental et l'Assurance retraite pour une meilleure prise en compte des situations des assurés ;
- Développer la connaissance des travailleurs sociaux sur l'offre de service de l'Assurance retraite pour leur permettre de mieux orienter et accompagner leurs usagers dans leurs démarches auprès de leur caisse de retraite ;
- Optimiser les circuits de traitement des demandes de prestations vieillesse.

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

En Île-de-France, la Cnav tient le rôle de caisse de retraite régionale : c'est l'Assurance retraite Île-de-France. Elle gère la retraite du régime général en assurant la tenue des comptes des assurés, le calcul et le paiement des retraites et des prestations d'action sociale. Elle mène également une politique de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur lassuranceretraite-idf.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement de l'attestation de paiement...).

www.lassuranceretraite-idf.fr

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, le chef de file de l'action sociale

Le Département assure le rôle de chef de file et de coordonnateur de l'action sociale. Il porte cet enjeu avec la volonté de réduire les effets des inégalités sociales, d'apporter secours et accompagnement à la population dans toutes ses composantes. Le Département s'attache au développement d'une offre diversifiée de services pour favoriser le maintien à domicile, tout en contribuant au développement de l'offre d'hébergement et d'accompagnement des personnes âgées. Avec la volonté d'offrir un service public de qualité, ouvert à tous, le service social développe trois grandes missions : l'accueil, l'accompagnement et la prévention.

Contacts presse

Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
Antoine Delangre-Marini
adelangremarini@seinesaintdenis.fr

L'Assurance retraite Île-de-France
Elodie Malet
elodie.malet@cnav.fr